

**CABINET GOMBAUD-SAINTONGE
EXPERTISE-COMPTABLE**

**A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES
TECHNIQUES**

**28 RUE PAUL RANO
PETIT BOURG
97215 RIVIERE-SALEE**

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Immeuble Technopolis 2
18 Lot Agat
Zone industrielle de Jarry
97122 - BAIE-MAHAULT
Tél : 05 90 32 50 50**

**Rue des Flamboyants
Marina Pointe du Bout
Batiment Carangue
97239 - TROIS ILETS
Tel: 05 96 53 98 20**

Sommaire

Attestation de Présentation	3
Bilan simplifié	5
<i>ACTIF</i>	5
<i>PASSIF</i>	5
Compte de résultat simplifié	7
Bilan simplifié détaillé	9
<i>ACTIF</i>	9
<i>PASSIF</i>	10
Compte de résultat simplifié détaillé	12
Soldes intermédiaires de gestion	15
Annexes Légales	17
Liasse Fiscale	25
Annexes Liasse Fiscale	40

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 40 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	45 104,52 Euros
Chiffre d'affaires	120 964,37 Euros
Résultat net comptable	3 593,35 Euros

Fait à BAIE MAHAULT
Le 20/05/2020

Signature de l'Expert Comptable



SARL CABINET GOMBAUD-SAINTONGE

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Bilan simplifié

Bilan simplifié

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations corporelles	29 972,49	7 224,98	22 747,51	6 249,10	16 498
Immobilisations financières				690,00	- 690
ACTIF IMMOBILISE	29 972,49	7 224,98	22 747,51	6 939,10	15 808
Avances et acomptes versés sur commandes				1 200,00	- 1 200
Clients et comptes rattachés	12 546,67		12 546,67	14 129,41	- 1 583
Autres créances	641,20		641,20	1 132,00	- 491
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	8 071,02		8 071,02	11 765,22	- 3 694
Charges constatées d'avance	1 098,12		1 098,12	239,00	859
ACTIF CIRCULANT	22 357,01		22 357,01	28 465,63	- 6 109
TOTAL GENERAL ACTIF	52 329,50	7 224,98	45 104,52	35 404,73	9 700

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 100,00)	100,00	100,00	
Réserve légale	66,34	66,34	
Report à nouveau	24 990,17	7 204,72	17 785
Résultat de l'exercice	3 593,35	17 785,45	- 14 192
CAPITAUX PROPRES	28 749,86	25 156,51	3 593
Fournisseurs et comptes rattachés	2 770,18	1 389,52	1 381
Autres dettes	13 584,48	8 858,70	4 726
DETTES	16 354,66	10 248,22	6 106
TOTAL GENERAL PASSIF	45 104,52	35 404,73	9 700

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Compte de résultat simplifié

Compte de résultat simplifié

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total		
Production vendue services		120 964,37	111 612,59	9 352	8,38
Chiffres d'affaires Nets		120 964,37	111 612,59	9 352	8,38
Production stockée			-350,00	350	-100
Subventions d'exploitation reçue			180,69	- 181	-100
Autres Produits		7,08	0,04	7	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		120 971,45	111 443,32	9 528	8,55
Achats matières premières et autres approvisionnement		365,51		366	N/S
Autres achats et charges externes		40 608,77	36 412,15	4 197	11,53
Impôts, taxes et versements assimilés		1 085,44	2 724,76	- 1 639	-60,16
Rémunérations du personnel		45 000,00	48 000,00	- 3 000	-6,25
Charges sociales		24 565,85	4 218,00	20 348	482,41
Dotations aux amortissements		4 760,97	1 170,76	3 590	306,66
Autres charges		0,56	12,20	- 12	-95,41
Total des charges d'exploitation		116 387,10	92 537,87	23 849	25,77
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 584,35	18 905,45	- 14 321	-75,75
Charges exceptionnelles		1 007,00	312,00	695	222,76
Résultat avant participation et IS		3 577,35	18 593,45	- 15 016	-80,76
Impôts sur les bénéfices		-16,00	808,00	- 824	101,98
Total des Produits		120 971,45	111 443,32	9 528	8,55
Total des charges		117 378,10	93 657,87	23 720	25,33
RESULTAT NET		3 593,35	17 785,45	- 14 192	-79,80

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Bilan simplifié détaillé

Bilan simplifié détaillé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations corporelles	29 972,49	7 224,98	22 747,51	6 249,10	16 498
2182000000 Matériel de transport	23 518,96		23 518,96	3 500,00	20 019
2183000000 Matériel de bureau et informatique	6 453,53		6 453,53	5 213,11	1 240
2818200000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		3 871,56	-3 871,56	-357,78	- 3 514
2818300000 Amort matériel de bureau et informatiq		3 353,42	-3 353,42	-2 106,23	- 1 247
Immobilisations financières				690,00	- 690
2755000000 Cautionnements				690,00	- 690
ACTIF IMMOBILISE	29 972,49	7 224,98	22 747,51	6 939,10	15 808
Avances et acomptes versés sur commandes				1 200,00	- 1 200
4091000000 Fournis. avanc. & acompt. sur cdes				1 200,00	- 1 200
Clients et comptes rattachés	12 546,67		12 546,67	14 129,41	- 1 583
4110000000 Clients divers	12 546,67		12 546,67	14 129,41	- 1 583
Autres créances	641,20		641,20	1 132,00	- 491
4372000000 MEDECINE DU TRAVAIL	95,48		95,48		95
4441000000 ETAT - CIOP	434,00		434,00	1 030,00	- 596
4456600000 tva déductible	9,72		9,72		10
4458600000 Tva sur factures non parvenues	102,00		102,00	102,00	
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	8 071,02		8 071,02	11 765,22	- 3 694
5121000000 BANQUE POSTALE	8 071,02		8 071,02	11 765,22	- 3 694
Charges constatées d'avance	1 098,12		1 098,12	239,00	859
4860000000 Charges constatees d'avance	1 098,12		1 098,12	239,00	859
ACTIF CIRCULANT	22 357,01		22 357,01	28 465,63	- 6 109
TOTAL GENERAL ACTIF	52 329,50	7 224,98	45 104,52	35 404,73	9 700

Bilan simplifié détaillé (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 100,00) <i>1013000000 Capital souscrit appele verse</i>	100,00 100,00	100,00 100,00	
Réserve légale <i>1061000000 Reserve legale</i>	66,34 66,34	66,34 66,34	
Report à nouveau <i>1100000000 Report a nouveau (solde crediteur)</i>	24 990,17 24 990,17	7 204,72 7 204,72	17 785 17 785
Résultat de l'exercice	3 593,35	17 785,45	- 14 192
CAPITAUX PROPRES	28 749,86	25 156,51	3 593
Fournisseurs et comptes rattachés <i>4010000000 Fournisseurs divers</i> <i>4081000000 Fournisseurs</i>	2 770,18 1 468,18 1 302,00	1 389,52 87,52 1 302,00	1 381 1 381
Autres dettes <i>4371000000 COTISATIONS SSI</i> <i>4440000000 Etat impôt sur les bénéfices</i> <i>4455100000 Tva à décaisser</i> <i>4457100000 Tva collectée</i> <i>4486000000 Autres charges a payer</i> <i>4551000000 cc dardot alexandre</i> <i>4670000000 Autres comptes debit. ou credit.</i>	13 584,48 4 000,00 418,00 5 390,00 982,92 106,00 1 932,25 755,31	8 858,70 1 838,00 3 973,00 1 106,92 258,00 927,47 755,31	4 726 4 000 - 1 420 1 417 - 124 - 152 1 005
DETTES	16 354,66	10 248,22	6 106
TOTAL GENERAL PASSIF	45 104,52	35 404,73	9 700

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Compte de résultat simplifié détaillé

Compte de résultat simplifié détaillé

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total		
Production vendue services		120 964,37	111 612,59	9 352	8,38
7060000000 Prestations de services exonerees			536,00	- 536	-100
7061000000 prestations de services		120 964,37	111 076,59	9 888	8,90
Chiffres d'affaires Nets		120 964,37	111 612,59	9 352	8,38

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018	Variation	%
Production stockée		-350,00	350	-100
7134500000 Prestations services en cours		-350,00	350	-100
Subventions d'exploitation reçues		180,69	- 181	-100
7401000000 TVA NPR		180,69	- 181	-100
Autres Produits	7,08	0,04	7	N/S
7580000000 Produits divers gestion courante	7,08	0,04	7	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	120 971,45	111 443,32	9 528	8,55
Achats de matières premières et autres approvisionnement	365,51		366	N/S
6081000000 FRAIS ACCESSOIRES SUR ACHATS	365,51		366	N/S
Autres achats et charges externes	40 608,77	36 412,15	4 197	11,53
6061000000 Fournitures non stock. eau, énergie	959,77	841,78	118	14,02
6063000000 Fournit. entretien & petit equip.	1 638,15	1 422,27	216	15,18
6064000000 Fournitures administratives	99,99	755,98	- 656	-86,77
6130000000 Locations mobilières	1 732,72	4 848,63	- 3 116	-64,26
6132000000 Locations immobilières	13 530,00	12 671,00	859	6,78
6150000000 Entretien et réparations		539,93	- 540	-100
6155000000 Sur biens mobiliers	3 123,48		3 123	N/S
6160000000 Primes d'assurance	125,24	50,81	74	146,49
6161000000 Assurance multirisques	395,03	481,48	- 86	-17,96
6161100000 Assurance véhicule	1 346,44	196,07	1 150	586,71
6226000000 Honoraires	1 200,00	1 200,00		0,00
6251000000 Voyages et déplacements	3 399,68	3 654,83	- 255	-6,98
6257000000 Receptions	11 358,30	8 221,21	3 137	38,16
6260000000 Frais postaux et de télécomm.	95,00	95,00		0,00
6261000000 telephone portable	1 208,89	1 137,57	71	6,27
6270000000 Services bancaires et assim.	72,08	223,59	- 152	-67,76
6281000000 Concours divers (cotisations,...)	324,00	72,00	252	350,00
Impôts, taxes et versements assimilés	1 085,44	2 724,76	- 1 639	-60,16
6333000000 Part. employ. a form. prof. cont.	248,44	2 325,00	- 2 077	-89,31
6351100000 Contribution économique territoriale	551,00	258,00	293	113,57
6351400000 Taxe sur les véhicules sociétés	106,00		106	N/S
6354000000 Droits d'enregistrement et timbre	180,00	141,76	38	26,98
Rémunérations du personnel	45 000,00	48 000,00	- 3 000	-6,25
6411100000 remuneration gerant	45 000,00	48 000,00	- 3 000	-6,25
Charges sociales	24 565,85	4 218,00	20 348	482,41
6461000000 cotisations sociales de l'exploitant	24 565,85	4 130,00	20 436	494,81
6475000000 Medecine du travail, pharmacie		88,00	- 88	-100
Dotations aux amortissements	4 760,97	1 170,76	3 590	306,66
6811200000 Immobilisations corporelles	4 760,97	1 170,76	3 590	306,66
Autres charges	0,56	12,20	- 12	-95,41
6580000000 Charges diverses gestion courante	0,56	12,20	- 12	-95,41
Total des charges d'exploitation	116 387,10	92 537,87	23 849	25,77
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 584,35	18 905,45	- 14 321	-75,75
Charges exceptionnelles	1 007,00	312,00	695	222,76
6712000000 Penalites amendes fisc. & penales	794,00	312,00	482	154,49
6720000000 Charges sur exercices antérieurs	213,00		213	N/S

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018	Variation	%
Résultat avant participation et IS	3 577,35	18 593,45	- 15 016	-80,76
Impôts sur les bénéfices	-16,00	808,00	- 824	101,98
6950000000 Impôts sur les bénéfices	418,00	1 838,00	- 1 420	-77,26
6991000000 CIOP	-434,00	-1 030,00	596	57,86
Total des Produits	120 971,45	111 443,32	9 528	8,55
Total des charges	117 378,10	93 657,87	23 720	25,33
RESULTAT NET	3 593,35	17 785,45	- 14 192	-79,80

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Taux de marge commerciale		%	%		
+	Production vendue	120 964	111 613	9 351	8,38
+	Production stockée		-350	350	-100
Production de l'exercice		120 964	111 263	9 701	8,72
-	Matières premières et approvisionnements consommés	366		366	N/S
Marge brute sur production (II)		120 599	111 263	9 336	8,39
Taux de marge brute sur production		99,70 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)		120 599	111 263	9 336	8,39
Taux de marge brute globale		99,70 %	100,00 %		
-	Services extérieurs et autres charges externes	40 609	36 412	4 197	11,53
Valeur ajoutée produite		79 990	74 850	5 140	6,87
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires		66,13 %	67,27 %		
+	Subventions d'exploitation		181	- 181	-100
-	Impôts, taxes et versements assimilés	1 085	2 725	- 1 640	-60,18
-	Salaires et traitements	45 000	48 000	- 3 000	-6,25
-	Charges sociales	24 566	4 218	20 348	482,41
Excédent brut d'exploitation		9 339	20 088	- 10 749	-53,51
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires		7,72 %	18,05 %		
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 761	1 171	3 590	306,58
+	Autres produits de gestion courante	7	0	7	N/S
-	Autres charges de gestion courante	1	12	- 11	-91,67
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)		4 584	18 905	- 14 321	-75,75
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires		3,79 %	16,99 %		
Résultat courant avant impôts		4 584	18 905	- 14 321	-75,75
Résultat courant / chiffre d'affaires		3,79 %	16,99 %		
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 007	312	695	222,76
Résultat exceptionnel		-1 007	-312	- 695	222,76
-	Impôts sur les bénéfices	-16	808	- 824	101,98
Résultat net Comptable		3 593	17 785	- 14 192	-79,80
Résultat net / chiffre d'affaires		2,97 %	15,99 %		

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Annexes Légales

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 45 104,52 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 3 593,35 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Matériel de transport	3 500		20 019
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 213		1 240
TOTAL	8 713		21 259
Prêts et autres immobilisations financières	690		
TOTAL	690		
TOTAL GENERAL	9 403		21 259

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Matériel de transport			23 519	23 519
Matériel de bureau, informatique, mobilier			6 454	6 454
TOTAL			29 972	29 972
Prêts et autres immobilisations financières		690		
TOTAL		690		
TOTAL GENERAL		690	29 972	29 972

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Matériel de transport	358	3 514		3 872
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 106	1 247		3 353
TOTAL	2 464	4 761		7 225
TOTAL GENERAL	2 464	4 761		7 225

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Matériel de transport	3 514				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 247				
TOTAL	4 761				
TOTAL GENERAL	4 761				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres créances clients	12 547	12 547	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	95	95	
- Impôts sur les bénéfices	434	434	
- T.V.A	112	112	
Charges constatées d'avance	1 098	1 098	
TOTAL GENERAL	14 286	14 286	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 770	2 770		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 000	4 000		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	418	418		
- T.V.A	6 373	6 373		
- Autres impôts et taxes	106	106		
Groupe et associés	1 932	1 932		
Autres dettes	755	755		
TOTAL GENERAL	16 355	16 355		

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 302
Dettes fiscales et sociales	106
TOTAL	1 408

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 098	
TOTAL	1 098	

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	9 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100	100	100	100	100
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	120 964	111 613	43 434	19 237	2 170
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	8 338	19 764	7 054	2 811	-668
c) Impôt sur les bénéfices	109	808	633		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	8 229	18 956	6 421	2 811	-668
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	3 468	17 785	5 944	2 334	-1 007
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
IV - Personnel :					
b) Montant de la masse salariale	45 000	48 000	20 100	7 439	1 050
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	24 566	4 218	1 613		362

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Liasse Fiscale

Liase Fiscale

Formulaire obligatoire (article 300 septies)
A bis du Code général des impôts

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES</u>										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>28 RUE PAUL BANO PETIT BOURG 97215 RIVIERE-SALEE</u>															
SIRET <u>81088140900017</u>															
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>															
										Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>					
ACTIF										Brut <u>1</u> Amortissements-Provisions <u>2</u> Net <u>3</u>					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		038	29 972	030	7 225			22 748						
	Immobilisations financières * (1)		040		042										
	Total I (5)		044	29 972	048	7 225			22 748						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	12 547	070				12 547						
		Autres * (3)	072	641	074				641						
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	8 071	086				8 071						
	Charges constatées d'avance *		092	1 098	094				1 098						
Total II		096	22 357	098				22 357							
Total général (I + II)										110	52 329	112	7 225		45 105
PASSIF										Exercice N <u>1</u> NET					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				100						
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126				66						
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131			132							
	Report à nouveau				134				24 990						
	Résultat de l'exercice				136				3 593						
	Provisions réglementées				140										
Total I										142	28 750				
Provisions pour risques et charges										Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				2 770						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	1 932		172	13 584						
	Produits constatés d'avance				174										
Total III										176	16 355				
Total général (I + II + III)										180	45 105				
REMOUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	21 259							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 502 septième A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
		Services *		217	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218	120 964
	Production immobilisée *			222	
	Subventions d'exploitations reçues			224	
	Autres produits			226	7
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				230	120 971
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			232	
	Variation de stocks (marchandises) *			234	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			236	366
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			238	
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		240	40 609
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		242	1 085
	Rémunérations du personnel *			243	45 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			244	24 566
	Dotations aux amortissements *			245	4 761
	Dotations aux provisions			246	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		247	1	
Total des charges d'exploitation (II)				248	116 387
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					
Produits financiers (III)		250		250	
Charges financières (V)				251	
Produits exceptionnels (IV)				252	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	1 007
Impôt sur les bénéfices * (VII)				348	(16)
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					
B – RÉSULTAT FISCAL					
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 593	314	
Régulations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	524
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	347	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	1 890
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 232 septies D))	349	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			351	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			352		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			353	
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	980	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	3 221
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexes A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à requalifier (art. 44. undécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990	
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	434
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993	
	Crédit d'impôt sur le revenu en matière de déficit			346	
	Deduction exceptionnelle (Art. 39. bis)			347	
	Deduction exceptionnelle (Art. 39. bis A)	643	Deduction exceptionnelle (Art. 39. bis B)	645	
Deduction exceptionnelle (Art. 39. bis C)	647	Deduction exceptionnelle (Art. 39. bis D)	648		
Deduction exceptionnelle imputable de conduite	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPLUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	2 786	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reposables *		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPLUTATION DES DÉFICITS					
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	2 786	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

DGFIP N°2033-B-SD 2020

Extension

[illegible]

IAGG Experts-comptables janvier 2020 : total présentations

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705			1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710		715			2					
Constructions	720		725			3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5					
Matériel de transport	750		755			6					
Autres immobilisations corporelles	760		765			7					
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780					
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996	
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				960							
Total des déficits restant à reporter				970							
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	2 4 5 6 6
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	1 0 4 0 6
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	9 9 9
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Désignation de l'entreprise: A.D.-TEC ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2019 et clos le: 31/12/2019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	120 964
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	120 964
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	7
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	7
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	2 999
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	22 469
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	15 263
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	40 732
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	80 239
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	80 239
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ☒ 020 ☐			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31/12/2019

SIREN

8 1 0 8 8 1 4 0 9

Dénomination de l'entreprise

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Adresse (voie)

28 RUE PAUL RANG PETIT BOURG

Code postal

97215

Ville

RIVIERE-SALEE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt:



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2019

SIREN

8 1 0 8 8 1 4 0 9

Dénomination de l'entreprise

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Adresse (voie)

28 RUE PAUL RANO PETIT BOURG

Code postal

97215

Ville

RIVIERE-SELEE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAOIE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préproposée

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Tenir à jour de année

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social		
A.D. - I.E.C. - ASSISTANCE DOMESTIQUE TECHNIQUE 28 RUE PAUL RANO PETIT BOURG 97215 RIVIERE-SALEE					
SIRET	8	1	0	8	8
	1	4	0	9	0
	0	0	0	1	7
Mét :					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Traitement de données, hébergement et activités connexes				Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*		Bénéfice imposable à 28%		Déficit
	Bénéfice imposable à 15%		2 786		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%				
	PV à long terme imposables à 19%				
	Autres PV imposables à 19%				
	PV à long terme imposables à 0%				
	PV exonérées (art. 238 quinquies)				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-D A		Pôle de compétitivité, art. 44 undécies		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdécies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdécies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdécies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs		
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdécies					
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		2 787		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé C&SLA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
SARL CABINET COMBAUD-SAINTONCE IMMOBILIER TECHNOLOGIE 2 18, LOT AGAT ET JARRY 97122 BAIE MAHAULT Tél. 0590 32.50.50			Tél.		
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	20052020	Lieu: RIVIERE-SALEE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
			Signature:		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 b/s-SD

2020

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
ALEXANDRE DARDOT	10						
28 RUE PAUL RANO - PETIT BOURG 97215 RIVIERE-SALEE							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVL T de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

du _____

Adresse 28 RUE PAUL RANO PETIT BOURG 97215 RIVIERE-SALEE

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
++									
++ TOTAUX									
B - AUTRES FRAIS									10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)									
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement									11 358
Total									11 358
C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :									
Total des dépenses					Bénéfices imposables 9				
- de l'exercice . 2019 . . (total col. 9 + total col. 10) 10					11 358	- de l'exercice . 2019 . . 10			2 786
- de l'exercice précédent 10					8 221	- de l'exercice précédent 10			12 255
Nom et qualité du signataire					À RIVIERE-SALEE, le 20052020				
					Signature,				

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2020	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464																				
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																							
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																							
A- Règles de droit commun																							
Charges financières nettes de l'exercice		a																					
EBITDA fiscal de l'exercice		b																					
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)		c																					
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																							
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise		d																					
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé		e																					
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)		f																					
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																							
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres		g																					
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres		h																					
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																							
A- Suivi des charges financières nettes en report																							
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)		i																					
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice		j																					
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)		k																					
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)		l																					
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																							
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Stock à l'ouverture de l'exercice</th> <th>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th> <th>Stock à la clôture de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5</td> <td>m</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4</td> <td>n</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3</td> <td>o</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2</td> <td>p</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1</td> <td>q</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N</td> <td>r</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r	
Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r																						
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)																							

2020	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
		Néant	
		PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
		Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIO	4 34		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Annexes Liasse Fiscale

Annexes Liasse Fiscale

2020	Zone franches d'activités				2082
Bénéfice du dispositif des Zones Franches d'Activité dans les départements d'outre-mer (Articles 44 quaterdecies du code général des impôts et 49ZB de l'annexe III au CGI)					
Lieu d'exercice de l'activité	MARTINIQUE	Nombre de salariés		Chiffre d'affaire annuel	120 964
VERSEMENT AU FONDS D'APPUI AUX EXPERIMENTATIONS EN FAVEUR DES JEUNES DE L'EXERCICE OU DE L'ANNEE D'IMPOSITION					
Versement au fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes au titre de l'exercice				28	2 019
clos le				31/12/2019	
I - BÉNÉFICE DE L'ABATTEMENT MAJORÉ AU TITRE DU RÉGIME DE TRANSFORMATION SOUS DOUANE					
<i>Si application des dispositions de l'article 44 quaterdecies III-4-b</i>					
Numéro d'autorisation délivré par les douanes			Chiffre d'affaires afférent à ces opérations		
II - SUIVI DE REPARTITION DU BÉNÉFICE EXONERE PAR ÉTABLISSEMENT					
Adresse et SIRET de l'établissement implanté dans un DOM		Activité	Montant du bénéfice provenant de cet établissement	Taux d'abattement	

Formulaire obligatoire
Art. 46 quaterdecies V de l'annexe III
au code général des impôts



AIDE FISCALE A L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER

DECLARATION DES INVESTISSEMENTS REALISES DANS UN DEPARTEMENT
OU UNE COLLECTIVITE D'OUTRE-MER

(Article 242 sexies du code général des impôts)

Cette déclaration doit être souscrite par toute personne qui réalise un investissement ouvrant droit à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 undecies A, 199 undecies B, 199 undecies C ou 217 undecies, 244 quater W et 244 quater X du code général des impôts (CGI).

Elle doit être transmise par voie électronique, dans les mêmes délais que la déclaration de résultats ou de bénéfices au titre de l'exercice au cours duquel intervient la mise en service des investissements ou l'achèvement des immeubles ou des travaux de rénovation.

La déclaration doit être déposée :

- pour les entreprises dont le siège social est situé en métropole ou dans les départements d'outre-mer (DOM), auprès du service des impôts des entreprises dont elle relève ou de la direction des grandes entreprises (DGE) ;
- pour les autres entreprises, auprès de la direction des impôts des non-résidents (DINR).

Dans le cadre de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, vous êtes informés de la transmission à l'INSEE des données déclarées, à des fins d'exploitation statistique.

Exercice du 0 1 0 1 2 0 1 9 au 3 1 1 2 2 0 1 9

I - PROPRIETAIRE DE L'INVESTISSEMENT

A - Identification du propriétaire

Dénomination de la personne morale ou de l'entrepreneur individuel	A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES	Forme juridique	E.U.R.L.
Siège social	28 RUE PAUL RANO PETIT BOURG 97215 RIVIERE-SALEE	N° SIREN	810881409

B - Identification des associés ou membres de l'entreprise propriétaire

Nom, prénom ou dénomination sociale	Adresse ou siège social	N° SIREN (le cas échéant)	Quota-part dans les résultats de la personne morale en %
ALEXANDRE DARDOT	28 RUE PAUL RANO - PETIT BOURG 97215 RIVIERE		100,00
TOTAL			100%

SAJG-Eugène-comptables janvier 2020 - 1047 préparateur

La charte du contribuable: des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.

Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

AIDE À L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER

III – INVESTISSEMENT ACQUIS

[illegible]

(1) Martinique (MT), Guadeloupe (GA), Guyane (GY), Réunion (R), Saint Martin (SM), Saint Barthélemy (SB), Saint Pierre et Miquelon (SPM), Polynésie française (PF), Wallis (W), Futuna (F), Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF).

2) Préciser le code postal. Pour Wallis et Futuna, indiquer la désignation

3) **Montant H.T. en Euros** – Ne pas mentionner les centimes

(4) Article 199 undecies A : (A), article 199 undecies B : (B), article 199 undecies C : (C), article 217 undecies (U), article 217 duodecties : (D), article 244 quater W : (W), article 244 quater X : (X)

(5) Nombre d'emplois directs, équivalents temps plein, devant être créés au cours des cinq premières années d'exploitation de l'investissement

(6) Nombre d'emplois directs, équivalents temps plein, devant être réalisés au cours des cinq premières années d'exploitation de l'investissement

7) Décision d'agrément (DA), ou à défaut, de l'accord de principe (AC) ou plein droit (PL)

IV - LOGEMENTS

IV.1. TYPE DE SECTEUR

A – LOGEMENTS SECTEUR LIBRE

Lieu de situation		Superficie totale habitable en m²	Nombre de logements de type					En cas de financement par souscription		Préciser si les logements sont acquis (A), construits (C)	Date d'achèvement des fondations	Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble	Date de mise en location du dernier logement	Si les logements sont situés en ZUS cocher	Si les logements comportent des équipements d'énergie renouvelable cocher	Prix de revient total HT
DOM/COM (1)	Commune (2)		F1	F2	F3	F4	F5 et plus	Date de la souscription	Montant de la souscription							
TOTAL																

IV.2. COÛTS HT DES EQUIPEMENTS PARTICULIERS

[illegible]

(1) : Investissement exclus à compter du 29 septembre 2010, sauf certains investissements engagés avant cette date (Art. 36 de la loi de finances pour 2011)

V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT

[illegible]

(1) : Préciser, le cas échéant, le pourcentage de participation déteu par la société exploitante dans la société propriétaire de l'investissement

Nom			
Qualité			
Adresse		28 RUE PAUL RANO PETIT BOURG 97215 RIVIERE-SALEE	
Fait à	RIVIERE-SALEE	Le	15/05/2020
		<u>Signature</u>	